



AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné que lors de la séance ordinaire tenue le 14 février 2022, le conseil municipal de Ville de Carleton-sur-Mer a adopté le projet de **règlement 2022-461 abrogeant et remplaçant le règlement 2018-313 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus et des élus de la Ville de Carleton-sur-Mer.**

Ledit projet de règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture.

Le projet de règlement 2022-461 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 15 février 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Antoine Audet', is written in a cursive style.

Antoine Audet
Directeur général et greffier
(Parution et publication Le *Hublot*, le 18 février 2022 et sur le site internet de la Ville, le 15 février 2022)